PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 NOVEMBRE 2021



L'an 2021, le 19 novembre à 19h, à ARRAS rue Paul Doumer Hôtel de Guînes, l'assemblée générale de l'association "Aide Internationale Médicale ARRAS" dite "A.I.M.A" s'est tenue, **pour les deux années 2019 et 2020**

Sous la présidence de Monsieur Bruno TILLIE, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par mail ou courrier simple,

Sont présents : Monsieur Bruno TILLIE, en qualité de président.

Monsieur Bernard SENECA, en qualité de vice-président.

Monsieur Eric NONCLERCO, en qualité de secrétaire adjoint.

Monsieur Olivier DELETOILLE en qualité de trésorier.

Sont absents ou excusés : Néant

Madame Brigitte Tillie en l'absence du secrétaire, est chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Nombre de membres présents :

Nombre de non membres présents

Le président rappelle l'ordre du jour suivant des deux assemblées :

1) Pour l'année 2019

- Bilan d'activités de l'association remerciements communication
- Rapport sur la situation financière ;
- Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

2) **Pour l'année 2020**

- Bilan d'activités de l'association remerciements communication
- Rapport sur la situation financière ;
- Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

Préalablement Le Président indique que deux assemblées générales annuelles (2019 et 2020) ont lieu ce jour, n'ayant pas pu se tenir l'année dernière, en raison de la Covid et des difficultés pour réunir nos membres et adhérents.

Avant d'échanger et de délibérer, le Président demande qu'une minute de silence soit faite en l'honneur et en souvenir de Monsieur Bernard Defretin décédé l'année dernière. Il fut plus qu'un membre fondateur, il fut un être simple à l'écoute de tous, d'une grande humanité, au service de tous et de l'association. Son plus grand regret est de ne pas avoir été à Madagascar. Nous lui rendrons hommage lors de notre soirée d'huitres.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2019

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

1) Sur le rapport d'activité de l'association :

Le Président rappelle que l'association a eu une activité dense et les objectifs vont au-delà de ce qui était prévu.

a) Voyage à Madagascar

Une mission a eu lieu au mois de mai.

Le fauteuil de dentiste a été installé. Nos deux dentistes ont mis en place la salle dédiée et formé la dentiste de l'hôpital. Ils ont extrait plus de 130 dents et fait des soins divers.

Des opérations délicates ont été faites en traumatologie, des consultations ont été assurées également par Pierre Bourgois et Bruno Tillie.

Nous avons constaté le bon fonctionnement de la maternité et la bonne utilisation des blocs opératoires.

Nous avons réceptionné le château d'eau et pu constater que le réseau était en place. A ce jour l'hôpital est alimenté en eau. Il aura fallu 10 ans.

Deux missions ont été effectuées au mois de novembre, une première en chirurgie viscérale et orthopédique avec formation des équipes en place, plus de 30 opérations ont été réalisées. Une deuxième qui a immédiatement suivie la première uniquement en orthopédie avec également une trentaine d'interventions.

b) Remerciements, opérations et communication

Nous remercions vivement ceux qui participent à l'opération d'huitres et plus particulièrement la famille Coquidé qui a enflammé nos soirées. Merci à eux.

Nous remercions aussi ceux qui participent aux chargements des containers et qui vont chercher du matériel médical de récupération un peu partout.

Nous remercions tous les établissements de santé et les médecins qui nous donnent gratuitement leur matériel le plus souvent par arrêt d'activité.

Nous remercions Monsieur Coin pour nous laisser de la place pour les containers.

Nous remercions enfin le rotary pour son soutien et le soutien de ses Présidents successifs.

c) Containers

En 2019, grâce à Monsieur Coin, nous avons pu effectuer le stockage de matériel récupéré dans divers établissements et en particulier à la clinique de Saint Pol sur Ternoise qui arrêtait son activité chirurgicale. Nous remercions Pierre Henri Benoit de nous avoir permis pendant 2 ans de stocker du matériel chez lui.

Opérations:

L'opération huitres du mois de novembre a été un franc succès. Il y a lieu de la renouveler. Elle est programmée.

Résultat de l'opération :

La lattaca	M/E 112	
Le bilan	WE Huître novembre 2019	

Recettes en 2019	Dépenses en 2019	
necettes en 2013	Depenses en 2015	
Mairie d'Arras	2 240,00 Midi Facture huitre boucher (2018)	404,00
Soirée huîtres Remise de chèques	13 961,95 Soirée huîtres -Yvon	1 992,48
	Soirée huîtres - Sacem	216,29
Soirée huîtres Remise espèces	8 580,00 Assurance Axa	305,55
Remise de chèques soirée huîtres	Soirée huîtres - Boucherie Midyk	551,57
Remise de chèques soirée huîtres	Soirée huîtres Pain	229,55
	Soirée huîtres Rohart (Truites)	
Remise de chèques soirée huîtres	Soirée huîtres - Remboursement Brigitte Tillie Auchan	130,00
	Soirèe Huître Remboursement Nonclercq divers	978,76
Remboursement achat saumon soirée huître	90,00 Soirèe Huître Thierry Petit	420,00
	Soirèe Huître ELS	545,42
	Soirèe Huître Cité nature	520,00
	Chèsque Boulangerie Soirée Huitres 2018	826,25
	Soirée huîtres Rohart (Truites)	230,00
	Soirèe Huître Vin rouge Rotary Saint Pol	273,00
	Soirée huîtres - Vin blanc Millet	872,10
	Soirée huîtres - Champagne Maggiar	390,00

Soirée huitre champagne	3 000,00
	11884,9
24 871,95	7

Bénéfices 2019

<u>12</u> 986,98

Communication

- A l'égard des donateurs
- A l'égard des autres associations
- A l'égard des Clubs Rotary.

2) Rapport financier présenté par Olivier :

Comptes de l'année 2019	Rappel 2018	
Placements au 1 er janvier	138,94	138,94
Solde banque au 1 er janvier	131 248,70	78 290,31
Dons et adhérents	18 940,70	22 082,17
Opération soirées Huîtres	12 986,98	13 916,23
Virement rotary international		29 705,00
Virement agence de l'eau Artois Picardie		23 506,50
Virement de l'agence de l'eau Saint Venant		2 500,00
Virt SARL et compagnie SCA		600,00
Virement au Rorary Club de Madagascar		-22 543,50
Virt pour agence de l'eau		-546,00
Frais de la structure	-811,05	-294,67
Opérations (forage, eaux, contenairs et matériels)	-65 325,70	-4 129,34
Sœurs Divine Providence		-3 638,00
Prêts et remboursements des adhérents	-10 200,00	-8 200,00
Solde banque au 31 décembre	86 839,63	131 248,70
Placements	139,98	138,94
Dettes au 31/12	0,00	10 200,00

- Commentaires : L'association se porte bien, il n'y a aucune charge
- Situation actuelle des dons effectués.
- Situation aujourd'hui de la trésorerie.

<u>Politique sur les charges</u> : Il est rappelé que les membres règlent personnellement tous les frais de déplacement de restauration et de transport (en ce y compris les billets d'avion).

3) Perspectives:

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres
- Sur l'opération déjeuner d'huitres

Première résolution

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Approbation du rapport sur la situation financière de la société

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

Seront amenés à l'assemblée :

- La dernière mouture des statuts, les comptes de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2020

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

1) Sur le rapport d'activité de l'association :

Le Président rappelle que l'association a eu une activité dense et les objectifs vont au-delà de ce qui était prévu.

a) Voyage Madagascar

Il n'y a pas eu en 2020 de voyage compte tenu des évènements.

Nous sommes restés en lien avec les autorités et le président de l'hôpital.

Un chirurgien orthopédiste formé à Strasbourg a été nommé à l'hôpital d'Anshohihy, ce qui marque la reconnaissance de notre travail, permettant à l'hôpital de prendre d'avantage d'autonomie.

b) Remerciements, opérations et communication

Nous remercions aussi ceux qui participent aux chargements des containers et qui vont chercher du matériel de récupération un peu partout.

Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur Coin qui nous laisse la place pour les containers.

Nous remercions enfin le rotary pour son soutien et le soutien de ses Présidents successifs.

d) Containers

Nous avons été amenés à acheter 2 container de 20 pieds pour stocker notre matériel et mieux évaluer la volumétrie avant envoi.

Nous avons acheté du matériel de bloc opératoire lors de la vente aux enchères suite à la liquidation de la clinique de Bruay en Artois en février 2020. Le container a pu partir le 22 mars 2021.

Nous remercions le club Rotary d'Arras et la fondation Rotary qui a pris en charge tous les frais d'acheminement de ce container de 76 m3

La prochaine mission s'occupera de l'installation de ce matériel.

d) Opérations:

L'opération huitres n'a pu avoir lieu, à notre grand regret.

e) Communication

- A l'égard des donateurs
- A l'égard des autres associations
- A l'égard des Clubs Rotary.

2) Rapport financier présenté par Olivier :

Comptes de l'année 2020	Rappel 2019	
Placements au 1 er janvier 139,		139,98
Solde banque au 1 er janvier	86 839,63	131 248,70
Dons et adhérents	10 130,55	18 940,70
Soirée Huitres	-466,55	12 986,98
Remise agence de l'eau Artois Picardie	23 506,50	0,00
Opérations (forage, eaux, containairs et matériels)	-9 437,92	-65 325,70
Frais de la structure	0,00	-811,05
Prêts et remboursements des adhérents	0,00	-10 200,00
Solde banque au 31 décembre	110 572,21	86 839,63
Placements	139,98	138,94
Dettes au 31/12	0,00	0,00



Budget 2021		Rappel 2020	Rappel 2019
Placements au 1 er janvier	139,98	139,98	138,94
Solde banque au 1 er janvier	110 572,21	86 839,63	131 248,70

Placements au 31/12	140,00	139,98	139,98
Solde à la banque au 31/12	77 572,21	110 572,21	86 839,63
Prêts et remboursements des adhérents			-10 200,00
Frais de la structure			-811,05
Opérations (forage, eaux, contenairs et matériels)	-60 000,00	-9 437,92	-65 325,70
Remise agence de l'eau Artois Picardie		23 506,50	
Opération soirées Huîtres	12 000,00	-466,55	12 986,98
Dons et adhérents	15 000,00	10 130,55	18 940,70

- Commentaires: L'association se porte bien, il n'y a aucun endettement.
- Situation actuelle des dons effectués.
- Situation aujourd'hui de la trésorerie.

<u>Politique sur les charges</u>: Il est rappelé que les membres règlent personnellement tous les frais de déplacement de restauration et de transport (et ce y compris les billets d'avion).

3) Perspectives:

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres
- Sur l'opération déjeuner d'huitres
- Commencer dans le cadre du rotary l'A.I.P.M pour réhabiliter le service de chirurgie, l'ancien bloc opératoire transformé en zone de consultation, la stérilisation et la laverie.

4) Nomination:

L'assemblée, compte tenu du décès de Monsieur Bernard Defretin doit délibérer sur la nomination d'un nouveau secrétaire de l'association. Il est proposé que Monsieur Eric Nonclercq, secrétaire adjoint soit nommé secrétaire.

Il est proposé que Monsieur Olivier Deletoille devienne membre fondateur de l'association. ?

Plus personne ne demandant la parole, le président constate que le quorum requis est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Approbation du rapport sur la situation financière de la société

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

- Nomination du nouveau secrétaire : il est proposé Eric Nonclercq

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

-Nomination d'Olivier Deletoille en tant que membre fondateur

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

Seront amenés à l'assemblée :

- La dernière mouture des statuts, les comptes de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres.